

Paroisse Saint-Eloi  
Institut du Bon Pasteur

# La Feuille Hebdo



Bulletin paroissial hebdomadaire

Du 16 au 23 février 2020

La tradition de l'adoration du Très Saint-Sacrement durant « quarante heures » est née à Rome au XIII<sup>ème</sup> siècle. Il s'agissait d'abord d'adorer Notre Seigneur réellement présent dans les espèces eucharistiques depuis l'office de la messe des présanctifiés du Vendredi Saint jusqu'à la vigile pascale. L'hostie consacrée était placée au reposoir figurant le tombeau du Christ que tout le peuple se faisait un devoir de garder.

Cependant, c'est à Milan au XVI<sup>ème</sup> siècle que se formalise, en dehors de la Semaine Sainte, cette adoration prolongée exceptionnelle en réaction surtout aux hérésies propagées par la « réforme » protestante.

Au départ trimestrielle, cette dévotion deviendra perpétuelle à Milan : les paroisses faisant leurs *Quarante Heures* à tour de rôle tout au long de l'année. Sous l'impulsion des Capucins et des Barnabites de saint Antoine-Marie Zaccaria, cette dévotion populaire se propage en dehors de Milan. En 1550, saint Philippe Néri introduit cet usage à Rome et fait adorer le Très Saint-Sacrement au début de chaque mois.

Ce sont les Jésuites qui introduisent la coutume des Quarante Heures célébrées

au moment du Carnaval pour réparer les péchés qui y sont commis. L'adoration eucharistique débute le dimanche de la Quinquagésime et se termine le mardi avant les Cendres. En France, l'office se célèbre dans les grandes villes à partir de 1574 et s'étend à tout le Royaume jusqu'à la première moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle. Le caractère solennel de ce culte eucharistique se traduit par une grande participation des fidèles et la collaboration de tous les arts pour honorer Notre Seigneur en grande pompe.

Le pape Clément XII, publie en 1731 l'*Instruction Clémentine* qui règle, encore aujourd'hui, le déroulement des cérémonies des Quarante Heures.

Dans notre société qui oublie Dieu éhontément, il est de notre devoir de réparer, par notre adoration, les péchés de cette France qui méprise les promesses de son baptême et de prier pour toutes ces âmes qui s'égarerent dans les ténèbres de l'ignorance et de l'erreur. À l'instar de ces Chrétiens fervents et zélés qui nous ont transmis cette belle tradition des Quarante Heures, faisons tous l'effort de passer du temps auprès de Notre Seigneur dimanche et lundi prochains.

**Abbé Grégoire Lutz-Wiest, curé**

# Vie de paroisse

## Activités de la semaine :

- Lundi 17
  - 20 h : Foot paroissial à Urban Soccer, Mérignac
  - 20 h : Catéchisme pour adultes recommençants à S. Éloi
- Mardi 18
  - 20h30 : Conférence des *Mardis de Saint-Éloi* sur les actualités de l'Église
- Mercredi 19
  - 17h15 : Catéchisme pour enfants
  - 19h30 : Réunion du Groupe des Jeunes de S. Éloi
- Vendredi 21
  - 20h30 : Répétition de Chorale

## Dates à retenir :

- **Dimanche 23 et lundi 24 février : Adoration des « Quarante Heures »**
- Mercredi 26 février : Mercredi des Cendres
- Samedi 7 mars : **Récollection** de Carême pour messieurs à Verdélais
- Samedi 14 mars : **Récollection** de Carême pour dames à Verdélais
- Samedi 21 et dimanche 22 mars : **Pèlerinage de Verdélais**



*Toutes nos félicitations aux vainqueurs du Tournoi annuel de Belote qui a réuni cette année seize équipes.*

# La p'tite méditation de la semaine

Le Seigneur demande aux Apôtres ce que les hommes pensent de lui, et leur réponse est commune tant qu'ils expriment l'incertitude de l'esprit des hommes. Mais dès qu'il interroge ses disciples sur leur propre sentiment, le premier en dignité parmi les Apôtres est le premier aussi à confesser le Seigneur. Quand il eut dit : « Vous êtes le Christ le Fils du Dieu vivant », Jésus lui répondit : « Tu es heureux, Simon, fils de Jean, car ni la chair ni le sang ne t'ont révélé ceci ». C'est-à-dire : Tu es heureux, parce que mon Père t'a instruit ; tu n'as pas été trompé par les opinions terrestres, mais l'inspiration céleste t'a éclairé : et ce n'est ni la chair ni le sang qui m'ont fait connaître à toi ; c'est celui dont je suis le Fils unique. « Aussi moi je te dis » ; ce qui signifie : de même que mon Père t'a manifesté ma divinité, ainsi moi je veux te faire connaître ta propre excellence car « tu es Pierre » ; moi je suis la pierre inébranlable, la pierre de l'angle qui des deux peuples n'en fait qu'un, le fondement (et personne n'en peut poser d'autre) ; mais toi aussi tu es une pierre, car tu es affermi par ma vertu, afin que ce qui m'appartient en propre de par ma puissance, te soit donné en participation avec moi. « Et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle ». Sur cette force, je bâtirai un temple éternel, et la sublimité de mon Église, qui doit pénétrer le ciel, s'élèvera sur la fermeté de cette foi. Les portes de l'enfer n'empêcheront pas cette confession de Pierre ; les chaînes de la mort ne la lieront pas, car cette parole est une parole de vie. Elle élève au ciel ceux qui font cette profession de foi, et plonge dans l'enfer ceux qui refusent de la faire ou de l'admettre. C'est pourquoi le Seigneur dit au bienheureux Pierre : « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié aussi dans les cieux ; et tout ce que tu délieras sur la terre, sera aussi délié dans les cieux. » Il est vrai que ce pouvoir a été communiqué aussi aux autres Apôtres, et que ce décret constitutif concerne également tous les princes de l'Église ; mais en confiant une telle prérogative, ce n'est pas sans raison que notre Seigneur s'adresse à un seul, bien qu'il parle pour tous. C'est à Pierre en particulier que cette autorité est confiée, parce que Pierre est établi chef de tous les pasteurs de l'Église. Le privilège de Pierre subsiste en tout jugement porté en vertu de sa légitime autorité, -et il n'y a excès, ni de sévérité ni d'indulgence où l'on ne lie ni ne délie que ce que le bienheureux Pierre a lié ou délié. (S. Léon le Grand, Brév. Rom.)

---

## Paroisse pratique

### Paroisse Saint-Éloi

#### Institut du Bon Pasteur

1, rue Saint-Eloi – Bordeaux

[paroissesainteloiBORDEAUX@gmail.com](mailto:paroissesainteloiBORDEAUX@gmail.com)

[www.saint-eloi.org](http://www.saint-eloi.org)

Facebook : [Paroisse Saint Éloi Bordeaux](#)

### Coordonnées paroissiales

**Abbé Grégory Lutz-Wiest**, curé

06 52 36 56 15 / [curessainteloi@glw.fr](mailto:curessainteloi@glw.fr)

**Abbé Yvain Cartier**, vicaire

06 52 49 17 67 / [yvaincartier@gmail.com](mailto:yvaincartier@gmail.com)

### Horaires en semaine

Du lundi au samedi de 9h00-12h00 / 15h00-19h30

Récitation du Rosaire : 9h00-11h00

Confessions : 11h00-12h00 / 15h00-18h00

Chapelet : 18h00 / Complies : 19h15

### Permanence des prêtres

**Abbé G. Lutz-Wiest** :

De 11h00 à 12h00 les mardi, vendredi et samedi. De 15h00 à 18h00 les lundi, mercredi et jeudi.

**Abbé Y. Cartier** :

De 11h00 à 12h00 les lundi, mercredi et jeudi. De 15h00 à 18h00 les mardi, vendredi et samedi

# Horaires des offices

## Dimanche 16

Dimanche de la Sexagésime

08h30 : Messe lue  
*Intention particulière*

10h00 : Grand'messe  
chantée  
*Pour tous les Paroissiens*

18h00 : Vêpres et Salut du  
Très Saint-Sacrement

19h00 : Messe lue  
*Famille de Benoît Dubois*

## Lundi 17

De la férie

7h15 : Messe lue  
*Anna Hau Palé*

18h30 : Messe lue  
*Intention particulière*

## Mardi 18

Ste Marie-Bernard Soubirous, vierge  
*Mémoire de St Siméon, évêque et martyr*

07h15 : Messe lue  
*Intention particulière*

18h30 : Messe lue  
*Marie Dubois*

## Mercredi 19

De la férie

07h15 : Messe lue  
*Marie-Thérèse D.*

18h30 : Messe lue de  
Requiem  
*Jean-Yves Boulard (+)*

## Jeudi 20

De la férie

07h15 : Messe votive au  
Saint Esprit  
*Pour la conversion de  
Thomas*

18h30 : Messe lue  
*Catherine C.*



## Vendredi 21

De la férie

07h15 : Messe lue  
*Henri Hau Palé*

18h30 : Messe lue  
.....

## Samedi 22

Chaire de St Pierre à Antioche

07h15 : Messe lue  
.....

18h30 : Messe lue  
.....

## Dimanche 23

Dimanche de la Quinquagésime

08h30 : Messe lue  
*Pour tous les Paroissiens*

10h00 : Grand'messe  
chantée  
.....

18h00 : Vêpres et Salut du  
Très Saint-Sacrement

19h00 : Messe lue  
.....